

# Comment anticiper la transmission de sa ferme ? - préparer son arrêt d'activité en toute sérénité

## Pré-requis

Ces formations sont ouvertes à toutes et à tous, que vous soyez à 2, 5 ou 10 ans de la retraite, que vous ayez ou non un repreneur.

## Déroulé

4 journées de formations pour aborder l'ensemble des sujets clés de la transmission : définir les critères de la transmission, anticiper les questions juridiques et fiscales, estimer la valeur de la reprise, évaluer le montant de sa retraite....

\* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 4 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 19/01/2019

### Tarifs

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Gaëlle DESORME  
addear.69@wanadoo.fr  
ADDEAR 69

## Dates, lieux et intervenants

<b>24 janv 2019</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	69850 Saint Martin en Haut
<b>12 févr 2018</b> 09:30 - 17:30	69850 Saint Martin en Haut
<b>26 févr 2018</b> 09:30 - 17:30	69850 Saint Martin en Haut
<b>18 mars 2018</b> 09:30 - 17:30	69850 Saint Martin en Haut

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))